OFFREZ-VOUS LE JOYAU DU PATRIMOINE MARITIME

Le Marité, dernier terre-neuvier français, est un chef-d'oeuvre de l'architecture navale qui incarne majesté, élégance et robustesse. Porte-drapeau de la Normandie, région qui l'a vu naître en 1923, ce trois-mâts goélette procure des émotions inégalées à ceux qui en foulent le pont.

Comme les milliers de passagers qui ont tenté l'expérience, embarquez pour une aventure iodée inoubliable!

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 44,90 m
Largeur : 8 m
Tirant d'air. : 29 m

Tirant d'eau : 3,60 m
Voilure : 650 m² / 16 voiles
Poids : 209 tonnes

• Équipage : 6 marins

PREMIÈRES ÉMOTIONSEN BAIE DE GRANVILLE

À quelques encablures de la pointe du Roc, l'équipage du Marité vous propose une découverte de la navigation à la voile dans une ambiance conviviale et instructive. Vous voulez participer à la manoeuvre ? Rien de plus simple : vous serez nos matelots d'un jour. Vous préférez admirer le superbe gréement du trois-mâts goélette ? Qu'à cela ne tienne ! À bord du Marité, tout est proposé, rien n'est imposé.



Durée approximative de la sortie « découverte en baie de Granville » : 3 heures Tarifs : $43 \in \{\text{adulte}\}, 33 \in \{\text{enfant de } 3 \text{ à } 12 \text{ ans}\}, 5 \in \{-3 \text{ ans}\}.$

Tarif famille : 125 € (2 adultes et 2 enfants) | CE & groupes : nous consulter

ÎLES CHAUSEY NAVIGUEZ AU COEUR DE L'ARCHIPEL



Sans doute la meilleure formule pour profiter pleinement du navire. À bord du Marité, vous êtes les témoins privilégiés d'un phénomène unique et fascinant : le spectacle lié aux plus grandes marées d'Europe.

Dès la sortie du port, les voiles sont hissées. Un café gourmand est à votre disposition. Cap sur l'Archipel des îles Chausey : 52 ilots émergent à marée haute, 365 sont paraît-il visibles à marée

Moins de deux heures plus tard, le Marité longe bancs de sable et monticules granitiques. Il est temps de mouiller l'ancre. Pour ceux qui le souhaitent, l'équipage assure votre transfert en pneumatique sur un banc de sable ou un îlot. Balade, pêche, baignade : tout est permis, dans le respect de la nature. À la marée montante, tout le monde est à bord pour une petite collation. Les voiles sont hissées : le Marité sort de son écrin minéral et met le cap vers son port d'attache.

Durée approximative de la sortie « navigation dans les îles Chausey » : 10 h Tarifs : 79,50 \in (adulte), 43 \in (enfant de 3 à 12 ans), 10 \in (- 3 ans). Tarif famille : 204 \in (2 adultes et 2 enfants) | CE & groupes : nous consulter Inclus café gourmand et collation. Pensez à apporter votre pique-nique.

DONNEZ DE LA DIMENSION À VOS ÉVÉNEMENTS

Entreprises, associations, collectivités ou particuliers : sortez des sentiers battus en privatisant le navire pour une sortie en mer ou une réception à quai. Le Marité est équipé d'un matériel multimédia High tech (sonorisation et éclairage pour concert, conférence, théâtre, animation, vidéo sur écran géant en haute définition). N'hésitez pas à nous contacter pour un devis personnalisé!



CAPACITÉ A quai

Cocktail debout sur le pont et dans le carré : 120 passagers Cocktail debout dans le carré : 80 passagers Déieuner assis dans le carré : 60 passagers Conférence assise dans le carré : 50 passagers

En mer

Navigation: 74 passagers



INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

02 33 50 17 03 contact@lemarite.com

www.lemarite.com

Article 2 - CONDITIONS DE RÉSERVATION ET DE RÉGLEMENT

2.1 – La réservation auprès du GIP MARITE est obligatoire et peut être effectuée : - via le www.lemarite.com ; au village Marité (Granville) ; par courrier : Marité – 1 rue des Isles – 50400 Granville ; par téléphone

confirmation de la réservation (date, heure, type de prestation) sera donnée par le GIP MARITE selon les places disponib

date réservée : 75 % de frais sur le montant total : moins de 3 jours de la date réservée : 100 % de frais sur le montant total.

3.2 - Modifications par le client : entre 5 et 15 jours avant la date réservée : 15 € par passager ; moins de 5 jours avant la date réservée : toute modification du nombre de passager sera considérée comme passager qui ne se présente pas et sera facturée 100 %.

La période d'affrètement ne pourra être modifiée qu'avec l'accord exprès et écrit du GIP MARITE, qui procèdera à celle-ci dans la mesure

Article 4 - ANNULATION D'UNE TRAVERSÉE PAR LE GIP MARITE Conformément aux textes applicables au transport maritime, si le départ du navire est empêché par un événement non imputable au GIP MARITE, le GIP décline toute responsabilité pour les frais et préjudices directs ou indirects occasionnés par ces modifications.

Le départ du navire ne sera donné qu'avec un minimum de

Article 5 - HORAIRES ET ITINÉRAIRES

Les programmes, itinéraires, dates et durées sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être soumis à modification.

Article 6 - EMBARQUEMENT

passager se présentant hors délai, n'aura aucun recours contre le de transport et le conserver durant la navigation. Article 7 - EXÉCUTION DES PRESTATIONS FOURNIES PAR LE

affrété et d'un équipage, assurances telles que définies par l'article 8 ci-dessous, entretien corrélatif à une utilisation normale du navire e : 50 % de frais sur le montant total ; de 7 à 3 jours avant la 💢 du grand carré du Marité sans équipage. Aucun accès à bord ne pourra avoir lieu sans la présence d'un représentant du GIP MARITE.

7.2 - Quel que soit le type de prestation, les participants acceptent par avance de se soumettre aux décisions de l'équipage ou du représentant du GIP MARITE.

7.3 - Les femmes enceintes peuvent effectuer un voyage en mer jusqu'à 7 mois de grossesse sous réserve de présenter un certificat médical les autorisant à voyager en mer.

7.4 - Il ne sera admis sur le bateau aucun animal, ni aucun matériel pouvant se révéler dangereux pour les passagers ou le personnel. Article 8 - ASSURANCES

8.1 - Le GIP MARITE déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle envers le client. 8.3 – Le GIP MARITE dégage toute responsabilité pour les pertes, vol et les dommages concernant les biens personnels du client. Article 9 - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

9.1 – Toute réclamation à l'encontre du GIP MARITE doit être formulée dans un délai de 15 jours suivant la prestation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

9.2 - Seuls les Tribunaux de Coutances sont compétents.

Ensemble des conditions générales de vente sur le site : www.lemarite.com



















